

Communiqué de presse

BON ANNIVERSAIRE SIMONE !

MANIF'FESTIVE pour les 50 ans de la loi Veil

Samedi 18 janvier 2025 à Ganges (34) de 16h à 20h.

POUR LE MAINTIEN DU SERVICE MATERNITÉ : IVG, ACCOUCHEMENTS...

Pour fêter la loi Veil, le collectif Maternité à Défendre (MàD) et des élu-es des communautés de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, du Pays Viganais, de Causse Aigoual Cévennes - Terres Solidaires et du Piémont Cévenol, les syndicats Solidaires SUD Cévennes, les UL CGT de Ganges et du Vigan, SNES-FSU, le Planning familial et la Confédération paysanne du Gard invitent les habitant-es du territoire à manifester le samedi 18 janvier 2025 à Ganges.

AU PROGRAMME

16h : Rendez-vous devant la clinique : ateliers pancartes, stands d'information, prises de parole, départ puis manifestation, expos, chants, déambulation aux flambeaux d'anniversaire.

18h00 : films et débat au cinéma Arc-en-ciel de Ganges.

Le 17 janvier 1975 entraine en vigueur la loi autorisant pour la première fois en France l'interruption volontaire de grossesse. Cinquante ans après, où en sont les droits des femmes ? Disposer librement de son corps et choisir le moment d'avoir un enfant — est-ce possible pour toute femme en France ?

- Pas dans ces 4 communautés de communes auparavant couvertes par la maternité de Ganges, avant sa fermeture en décembre 2022 ! L'obligation d'aller accoucher ou avorter dans les maternités de Nîmes, Montpellier ou Millau, toutes localisées à une heure de route, voire largement plus, a des conséquences désastreuses, notamment pour les plus modestes, les plus jeunes, celles qui sont seules, qui n'ont pas de moyen de locomotion ou qui travaillent.
- C'est pourquoi le collectif exige une étude sérieuse des solutions adéquates et réalistes, des moyens à la hauteur des besoins :
 - pour la création d'équipes médicales solides.,
 - pour l'encadrement des intérimaires.,
 - pour la revalorisation des gardes.,
 - pour des incitations financières.

Le collectif MàD demande à participer à un Comité de pilotage réunissant la direction de la clinique, l'ARS, les professionnel.le.s de santé du territoire concernés, les sages femmes libérales, les habitant-es et leurs élu-es pour remettre en place une Maternité labellisée, à l'image de la précédente.

Merci de communiquer ces informations sur vos supports.

Qui est le collectif MàD — Maternité à Défendre ?

Formé en septembre 2022 — 3 mois avant la suspension du service maternité de la clinique St-Louis à Ganges — le collectif MàD est composé d'habitant-es et d'élu-es des communautés de communes impactées par cette fermeture. Il est à l'initiative de nombreuses actions symboliques dans l'espace public, visant à interpeler habitant-es, presse, responsables et élu-es en faveur de la réouverture du service. Depuis sa création, le collectif MàD est force de propositions : rencontres, médiations, lettres à l'ARS, aux dirigeants de Cap Santé et des élu-es de la République.

CONTACTS par courriel collectif-maintiendelatarnitedeganges@mailfence.com,
ar téléphone : Isabelle Boisson : 06 75 91 51 04 et Bruno Canard : 06 75 02 04 17